

**COMPTE - RENDU
DU CONSEIL D'ECOLE**

Mardi 17 mars 2015

PERSONNES PRESENTES

Représentants de la municipalité

- Monsieur le Maire
- Mademoiselle Blain
- Mademoiselle Lory

Représentants des parents d'élèves

- Madame Découx
- Madame Gougeon--Feuillet
- Madame Guillemain
- Madame Taïdonekhong

Enseignants

- Madame Avril
- Madame Chapuy
- Monsieur Dujardin
- Mademoiselle Godard
- Mademoiselle Molina
- Mademoiselle Stevic
- Madame Valay

PERSONNES EXCUSEES

- Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale
- Madame Deniau (représentante de parents d'élèves)
- Monsieur Poulain (représentant de parents d'élèves)
- Madame Saudemont (représentante de parents d'élèves)

Secrétaire de séance : Madame Découx

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Le compte-rendu du dernier conseil d'école est adopté.

2. Evolution des effectifs

Suite à des déménagements, les effectifs de l'école ont diminué. Nous accueillons à l'heure actuelle 103 élèves dont 35 élèves de maternelle et 68 élèves d'élémentaire.

3. Projet d'école 2011-2015

Axe prioritaire n°1 - Maitrise de la langue française

Tous les élèves de l'école sont en train de lire les livres Escapages.

Un élève de CM1 et deux élèves de CM2 ont été sélectionnés pour participer à la demi-finale du concours d'orthographe organisé par l'UDDENI.

Axe prioritaire n°2 - Mathématiques et culture scientifique

En décembre, les CM1-CM2 ont organisé un défi-problèmes au sein de la classe (écriture d'énoncés, résolution de problèmes, correction des réponses).

Du 16 au 20 mars, les élèves de la GS au CM2 participent à la semaine des mathématiques.

L'essaim d'abeilles est malheureusement mort.

La configuration des locaux ne nous permettant pas d'exploiter pleinement cette installation, les enseignants ont décidé de ne pas poursuivre ce projet.

Axe prioritaire n°3 - Savoir être élève

Le conseil des élèves s'est réuni vendredi 23 janvier dernier. La directrice lit le compte-rendu de cette réunion (voir document joint en annexe).

4. Planning des sorties scolaires

Classe des PS/MS

- 4 juin : journée au centre équestre (à Ardentes)

Classe des GS/CP

- 12 mai : journée à la maison de la magie (à Blois)

Classe des CP/CE1

- janvier, février, mars ***pour les CE1*** (avec la classe des CE1/CE2) :
10 séances à la piscine Firmin Batisse (vendredis matins)
- 12 mai : journée à la maison de la magie (à Blois)

Classe des CE1/CE2

- janvier, février, mars : 10 séances à la piscine Firmin Batisse (vendredis matins)
- 9 avril : journée à la maison de la magie (à Blois)

Classe des CM1/CM2

- 3 novembre : visite de l'exposition sur les Poilus à la Châtre
- 11 novembre : participation à la cérémonie du 11 novembre (lecture de lettres de Poilus, gerbes, chant de la Marseillaise)
- janvier, février, mars : 10 séances à la piscine Firmin Batisse (vendredis matins)
- 9 avril : journée à la maison de la magie (à Blois)

Rappel concernant le cycle piscine

C'est une activité obligatoire qui est particulièrement importante. Savoir nager est un enjeu de santé publique car il permet de prévenir les noyades d'enfants. « Chez les moins de 12 ans, ne pas savoir nager est la cause de 56 % des décès par noyade accidentelle. » (www.noyades.com). Seul **un certificat pour raisons médicales** peut justifier l'absence d'un élève à ces séances.

Le conseil d'école rappelle que c'est une chance de pouvoir bénéficier de ce cycle de natation car, dans certaines communes, les équipements ne sont pas accessibles ou la mairie ne peut y consacrer un budget aussi important. Pour information, en 2014-2015, la commune a dépensé près de 3.000 € pour permettre aux enfants du CE1 au CM2 d'aller à la piscine.

Projets inter-classes

- 10 décembre : « Le cadeau de Frida » par la compagnie Taïko (à la salle des fêtes)
- 9 janvier : cirque Medrano (à Châteauroux)
- 23 juin : journée omnisports (Neuvy-Saint-Sépulchre)

5. Aménagement des rythmes scolaires

Les enseignants et le personnel municipal notent une fatigue des élèves surtout en fin de semaine. Cette fatigue se traduit soit par une certaine lenteur à la mise au travail (voire quelques endormissements) soit par une agitation excessive. Les représentants de parents d'élèves font le même constat. Les plus jeunes enfants notamment sont fatigués dès le mercredi midi.

Si la cohabitation dans les locaux entre les activités pédagogiques et périscolaires est indispensable et se déroule en toute courtoisie, elle conduit souvent les enfants et les adultes « à déménager » avec tout ce que cela implique et « complique ».

Rappel

L'école se termine à 15 h 30 les lundis et vendredis, à 16 h 00 les mardis et jeudis. Après la classe, **les enfants inscrits aux activités périscolaires ou à la garderie gratuite, sortent uniquement à 16 h 30** (pas de sorties avant).

6. Sécurité à l'école

Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

Un exercice de mise en sûreté a été organisé mardi 17 mars après-midi. Une classe était dans la cour pendant une séance d'EPS ; elle est rentrée sans difficulté. Une maman d'élève venait chercher son fils pour un rendez-vous régulier. Elle a dû patienter car, en cas d'alerte, aucune sortie de l'établissement n'est possible.

Cette séance a été l'occasion de sensibiliser tous les élèves aux risques majeurs.

7. Coopérative scolaire

Etat des comptes au 1^{er} mars 2015

Dépenses de l'année	
Spectacles et sorties scolaires, abonnements, affiliations (OCCE, USEP, CDDP), assurances, achat des photos scolaires	- 3 004, 95€
Recettes de l'année	
Participation des familles, vente des photos scolaires, contribution des familles	+ 2 972,50 €
Bilan de l'année	
Recettes - Dépenses	- 152,97 €

Solde bancaire	
au 1 ^{er} mars 2015	+ 3 923, 89€

8. Travaux

Le plafond de la nouvelle garderie a été isolé pendant les vacances de Noël.

9. Cantine et garderie

Les représentants de parents demandent à M. le Maire, s'il est possible, lorsqu'il fait mauvais temps, de faire prendre le goûter des enfants dans une salle plutôt que dehors, par terre.

⇒ M. le Maire est d'accord sur le principe mais ajoute qu'auquel cas les enfants devront patienter une dizaine de minutes pour pouvoir goûter dans les locaux de la garderie.

Les représentants de parents demandent si des aménagements pour atténuer le bruit dans la nouvelle garderie ont été effectués.

⇒ M. le Maire rappelle que l'aménagement des rythmes scolaires a nécessité un budget très important et que les crédits sont limités. Toutefois, des travaux d'isolation du plafond ont été effectués pendant les vacances de Noël. Il précise que le bruit n'est pas qu'un problème de locaux mais qu'il est également lié à un nombre croissant d'élèves en garderie et à l'agitation des enfants qui crient plus souvent qu'ils ne parlent.

Les représentants de parents demandent s'il est possible de prévenir systématiquement les familles de tout coup reçu à la tête.

⇒ Melle Lory dit que cela est fait dès lors que les enfants se sont manifestés auprès des employés municipaux chargés de surveiller la cour de récréation.

Certains parents se plaignent que les points de permis à la cantine sont retirés trop facilement aux jeunes enfants.

⇒ M. le Maire informe le conseil d'école que la majorité des enfants ont tous leurs points et qu'il aimerait qu'il en soit ainsi pour tous. Ceux qui en perdent régulièrement ont un comportement qui pose problème.

Les représentants de parents signalent que le portillon de la cour n'est pas toujours fermé à 12h15.

⇒ Melle Lory précise que cela peut arriver lorsque les élèves rentrent directement à la cantine ; ce qui est assez rare dans l'année.

Les représentants de parents suggèrent qu'en début d'année, un seul dossier d'inscription par famille soit distribué pour la cantine et la garderie.

Rappel

Pour des questions d'organisation, il est indispensable de remplir **les plannings** et de s'y tenir. Pour des questions de sécurité, les parents qui viennent chercher leurs enfants à midi sont priés de **fermer le portillon** de la cour derrière eux.

10. Association de parents d'élèves

Dimanche 12 avril, à partir de 14 h 15, l'association organisera un carnaval dans le village avec la participation de la Banda de la Châtre, d'un animateur de rue et du club de danse Country d'Etretchet. Un goûter sera offert aux enfants et une crêpe aux parents déguisés.

L'association organisera également une kermesse à l'issue de la fête d'école prévue fin juin.

11. Questions diverses des représentants de parents d'élèves

Qu'envisagez-vous de mettre en place à propos de l'éclipse solaire prévue vendredi 20 mars ?

Vendredi matin, les élèves de CE et de CM seront dans les vestiaires de la piscine au moment de l'éclipse.

Concernant les élèves de maternelle et de CP, afin d'éviter tout risque d'accident, nous avons prévu d'annuler la récréation du matin.

Est-ce normal que des élèves se retrouvent seuls à la sortie de l'école ?

La directrice précise que l'équipe enseignante est très vigilante aux moments de sortie de classe mais que pour autant, à partir du CP, comme le prévoit le règlement départemental des écoles primaires de l'Indre, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents aux horaires de fin d'école.

Extrait du règlement départemental des écoles primaires de l'Indre – point 1.4

A l'école élémentaire (c'est-à-dire à partir du CP)

« A l'issue des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires, sauf pour les élèves pris en charge, à la demande des personnes responsables, par un service de garde, de restauration scolaire ou de transport, ou par un dispositif d'accompagnement ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit.

Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. »

Rappel

Il est vivement recommandé de prévenir par téléphone de tout retard éventuel. Si besoin, les enfants peuvent être confiés aux services municipaux ; qui factureront à la famille les frais de cantine ou de garderie.

Les jeux dans la cour ne sont-ils pas trop violents ?

Les enseignants et la municipalité ont consacré deux réunions à cette question. Le terme « violence » ne leur paraît pas complétement approprié que ce soit en terme quantitatif et qualitatif. Par contre, ils identifient deux phénomènes :

- Les garçons de grande section et CP sont « agités » mais on ne peut pas dire qu'ils sont violents. Ils aiment communiquer par le contact physique, sont assez maladroits dans leurs gestes et se poussent allègrement. Les bousculades engendrent bien entendu des chutes plus ou moins brutales. Il leur arrive également de tomber tout seul, y compris en classe, car ils ont du mal à canaliser leur énergie. Mais ce n'est pas une nouveauté. Dès la moyenne section, la maitresse avait signalé ce phénomène et même sollicité le

psychologue scolaire pour une prise en charge collective pendant le temps de classe. Ce dernier avait considéré à l'époque qu'il n'y avait pas de besoin particulier. On peut espérer que le groupe gagne peu à peu en maturité.

- Quelques élèves de CE jouent régulièrement « à la guerre » et utilisent un vocabulaire dans ce registre. Des discussions ont été organisées au sein de l'école (en conseil des élèves, dans les classes). A cette occasion, certains élèves ont évoqué des jeux vidéo déconseillés aux enfants d'âge élémentaire qui banalisent la violence et le langage grossier. Les informations nationales, dont l'actualité est souvent dramatique, peuvent également favoriser ce type de jeux de cour.

Rappel

Les enseignants invitent les familles à être particulièrement vigilantes aux contenus des images regardées par leurs enfants (jeux vidéo, clips, films, actualités dramatiques) en respectant notamment les recommandations en matière d'âge.

Toute suggestion pour enrayer ces deux phénomènes est la bienvenue.

12. Date de la fête d'école

La fête d'école est prévue **le vendredi 26 juin 2015 à partir de 18 h 30.**

13. Date du prochain conseil d'école

Le prochain conseil d'école est prévu **le mardi 9 juin 2015 de 18 heures à 20 heures.**

La directrice

Le maire

Pour les représentants
de parents d'élèves

Madame Chapuy

Monsieur Descouraux

Madame Découx